

En résumé

L'assistant-e comptable est en charge de la gestion des opérations bancaires et de la vérification des comptes de l'entreprise. Il réalise des tâches de saisie et de traitements des dossiers sous la responsabilité du chef comptable. Il collecte des informations sociales et des données variables, saisie des éléments de base et calcul des bulletins de salaire.

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercices.

4 230 €

Ce prix est net de taxe et intègre une remise de 10 % pour la totalité du cycle de formation hors module optionnel en paie.



14 jours soit 98 heures

Objectifs :

- Comprendre les principes et obligations comptables.
- Comprendre l'organisation comptable.
- Acquérir les techniques de base de la comptabilité générale.
- Saisir les opérations courantes du type achat, vente, trésorerie.
- Traiter les principales écritures d'inventaire.
- Réaliser les opérations de clôture.
- Déterminer le résultat fiscal (hors opérations de groupe).
- Construire les étapes d'une balance définitive.
- Amorcer la présentation de la liasse fiscale.

Prérequis :

Se référer aux prérequis de chaque formation.

Participants :

Toute personne souhaitant comprendre et acquérir les principes et l'organisation comptable afin d'occuper un poste d'assistant-e comptable.



Moyens pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Nombreux exercices pratiques et études de cas.

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires lors des séances de formation à distance en classe virtuelle.

Accompagnement

Chaque stagiaire bénéficiera d'un accompagnement personnalisé afin d'adapter, si nécessaire, le cycle de formation à ses besoins spécifiques en développement de compétences dans un objectif de professionnalisation.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité - Module 1

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance -

En résumé

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercices et la différence entre un bilan et un compte de résultat.

Une formation en trois temps et progressive composée de quatre modules pouvant être suivis indépendamment en fonction de vos besoins.

Objectifs :

Comprendre les principes et obligations comptables.

Comprendre l'organisation comptable.

Être capable de gérer, classer de façon pertinente les pièces comptables en vue de leur traitement.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Personne souhaitant comprendre les principes et obligations comptables.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Présentation et définition de la comptabilité

Les obligations légales de la comptabilité.

Définitions fondamentales : journal, compte, balance...

Le plan comptable, son utilisation : les différentes catégories de comptes et leurs utilisations.

La saisie des informations : principe de la partie double, mécanisme des comptes.

Le débit et le crédit.

680 €

Net de taxe par personne

J1 SENSCOMPTA 04-I23



2 jours soit 14 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - ccifformation@grenoble.cci.fr
www.ccifformation-grenoble.fr

Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



2. L'organisation comptable

But, schéma général.

La notion de pièces comptables.

3. Les notions fondamentales

Les charges et les produits.

Les créances et les dettes.

La trésorerie.

4. Le classement et le traitement des pièces comptables

Les factures fournisseurs.

Les factures clients.

Les pièces de banque.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Nombreux exercices pratiques et études de cas.

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



En résumé

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercices et la différence entre un bilan et un compte de résultat. Une formation en trois temps et progressive composée de quatre modules pouvant être suivis indépendamment en fonction de vos besoins.

Objectifs :

Acquérir les techniques de base de la comptabilité générale.
Saisir les opérations courantes du type achat, vente, trésorerie.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Personne souhaitant comprendre les principes et obligations comptables.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Présentation et définition de la comptabilité

Les objectifs de la comptabilité.
Les principes comptables.
Les obligations légales et fiscales.

L'image comptable de l'entreprise :

Comprendre le fonctionnement du bilan.
Appréhender la formation du résultat.

1 320 €

Net de taxe par personne

J1 TENCOMPTA 10-F22



4 jours, soit 28 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant-e comptable

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



2. Comprendre l'organisation et les mécanismes comptables

L'organisation de la comptabilité : les livres comptables obligatoires, les pièces justificatives.

Le plan comptable, les différentes classes des comptes :

Le classement et le traitement des pièces comptables.

La classification des opérations (achats, ventes, etc.).

La notion de débit/crédit.

Le principe de la partie double.

3. Enregistrement des opérations de l'activité courante

Comptabilisation des opérations courantes : d'achats, ventes, trésorerie.

Etude et comptabilisation des éléments particuliers d'une facture : les réductions commerciales et financières (remise, rabais, ristourne, escompte).

La TVA : définition, mécanisme, déclaration et écriture.

Les effets de commerce : mécanisme, comptabilisation, remise à l'escompte ou à l'encaissement.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Nombreux exercices pratiques et études de cas.

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



Traiter les principales écritures d'inventaire - Module 3

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance -

Objectifs :

Contribuer aux écritures comptables de fin d'exercice dans les différents journaux.
Réaliser les travaux comptables de fin d'exercice sur les régularisations des charges et produits, les amortissements, les provisions et la valorisation des stocks.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Les aides comptables, les assistantes en comptabilité/gestion, personne ayant travaillé en cabinet comptable et en service comptabilité en entreprise voulant développer ses compétences.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Les opérations de régularisation

Les charges à payer.
Les produits à recevoir.
Les charges constatées d'avance.
Les produits constatés d'avance.

2. Les stocks

L'inventaire.
La valorisation.
La notion d'en-cours de production.
Les achats consommés.

3. Les amortissements

Linéaire, dégressif.

1 340 €

Net de taxe par personne

J1 TRAVINVENTAIRE 10-H23



4 jours, soit 28 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



4. Les provisions courantes

Les éléments d'actifs.

Les provisions pour risques et charges.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Après la mise en place des apports théoriques, application pratique à chaque chapitre par des exercices adaptés.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



Réaliser les opérations comptables et fiscales de fin d'exercice - Module 4

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance -

Objectifs :

- Réaliser les opérations de clôture.
- Déterminer le résultat fiscal (hors opérations de groupe).
- Construire les étapes d'une balance définitive.
- Amorcer la présentation de la liasse fiscale.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Comptable désirant approfondir ses connaissances dans les opérations de fin d'exercice.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. L'arrêt comptable

Le principe d'indépendance des exercices.
Les régularisations diverses : charges à payer, produits à recevoir...

Les amortissements :

Amortissement dégressif, linéaire, dérogatoire et exceptionnel.
Les cessions d'immobilisations.
Le résultat de cession.

Les provisions :

Les provisions d'actifs (stocks, clients).
Les provisions pour risques et charges.
Les provisions réglementées.
Les stocks et encours.

Analyse de la détermination du résultat fiscal.

1 340 €

Net de taxe par personne

J1 FINEX 15-M23



4 jours, soit 28 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



2. Analyse des documents de synthèse

Le compte de résultat, le bilan, l'annexe.

3. La liasse fiscale

Présentation générale de la liasse.

Les états de nature comptable et de nature fiscale.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Analyse de la démarche de clôture du point de vue fiscal, juridique et comptable.

Réalisation des écritures de clôture.

Détermination du résultat fiscal.

Remplissage de la liasse fiscale.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



Traiter la paie - Formation certifiante - Classe virtuelle

Gestion des ressources humaines -

En résumé

Six jours pour maîtriser la paie et certifier vos compétences ! Notre formation vous apportera les connaissances et les outils nécessaires pour sécuriser votre pratique en matière d'établissement, et de contrôle des éléments de paie.

Dans les entreprises françaises, 40 % des bulletins de paie comporteraient des erreurs (Ministère du Travail/Portail Cerclerh).

Les incidences en sont nombreuses pour l'entreprise et le salarié.

A l'issue de cette formation, vous pourrez valider la certification "Traiter la paie" (Certificat de Compétences en Entreprise-) inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° 5369 et délivrée par CCI France depuis le 17/03/2021.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "[Mon Compte Formation](#)".

Objectifs :

Connaître les éléments relatifs à la préparation, l'établissement et le contrôle de la paie du personnel.

Assurer la gestion administrative d'un salarié.

Etablir les déclarations sociales.

Maîtriser le calcul des charges sociales.

Traiter et suivre les régularisations.

Réaliser des bulletins de paie en totalité.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Prérequis pour la certification : Le certificat de compétence en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective liée au CCE concerné en milieu professionnel et/ou extraprofessionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

Participants :

Personnel du service paie, du service comptable, assistant(e) du personnel ou collaborateur(trice) du dirigeant.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

1 990 €

Net de taxe par personne (hors certification)

P1 GERERPAIECV 23-A23



6 jours soit 42
heures



Certificat de
compétences
en entreprise
(CCE)



Eligible au CPF



Formation
certifiante



Formation à
distance



Classe
virtuelle



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé en gestion administrative et paie.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Rappel sur l'environnement juridique du bulletin de paie

Les mentions obligatoires, facultatives et interdites, les différentes rubriques.

Les obligations de remise, la conservation et la valeur juridique.

Les formalités d'embauche.

2. Le salaire de base et les différentes composantes de la rémunération

Les règles à respecter pour déterminer la rémunération du salarié : la mensualisation.

Le respect du SMIC et des minima conventionnels.

Les principaux éléments variables.

3. Détermination du Brut

Le salaire de base.

Tableau de conversion des minutes en centièmes.

Les heures supplémentaires.

Le temps partiel.

Avantage en nature et frais professionnels.

4. Déterminer le "net à payer"

Avances et acomptes.

Saisie sur salaire.

5. Le montant net social

6. Le calcul des charges sociales et les déclarations sociales périodiques

Les charges sociales à prélever obligatoirement et leurs bases de calcul.

Le SMIC de référence : la réduction générale de cotisations sociales et autres exonérations.

Le plafond sécurité sociale et les tranches de salaire.

La régularisation mensuelle des bases de cotisation.

Les déclarations périodiques des cotisations sécurité sociale, d'assurance chômage, de retraite complémentaire, de prévoyance.

7. Les documents liés au départ du salarié

Certificat de travail.

Reçu pour solde de tout compte.

Attestation Pôle Emploi.

Portabilité.



8. Contrôle de la paie et des déclarations sociales, DSN et prélèvement à la source

Vérification du montant des éléments de salaires, du Régime social et fiscal associé.

Contrôle des cotisations sociales applicables (base, taux, réduction) et des états de charges avec les déclarations sociales nominatives.

Enregistrement des écritures de paie et le suivi des paiements.

Gestion des erreurs : recouvrement....

9. Congés payés et absences

Congés Payés : mode d'emploi, incidence d'évènements extérieurs sur les congés payés.

Jours fériés / journée de solidarité / CEF.

Méthodes de retenue des jours et des heures.

Incidence des absences.

Notion de travail effectif.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Formation axée sur la pratique essentiellement.

La solide expérience des formateurs dans des cabinets d'expertise permet aux participants de travailler sur des cas réels d'entreprises.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS.

Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion Internet, d'une webcam et d'un système audio.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Cette formation peut être sanctionnée par la certification « CCE - Certification de Compétences en Entreprise Traiter la Paie » inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences et délivrée par CCI France.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par séance devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

